

971.4471
M8612q
1952



Bibliothèque Nationale du Québec

714

50

S. M. M.
1952

Cahiers d'Histoire

No 4

Québec et son évolution



ESSAI

par

Gérard Morisset

de la

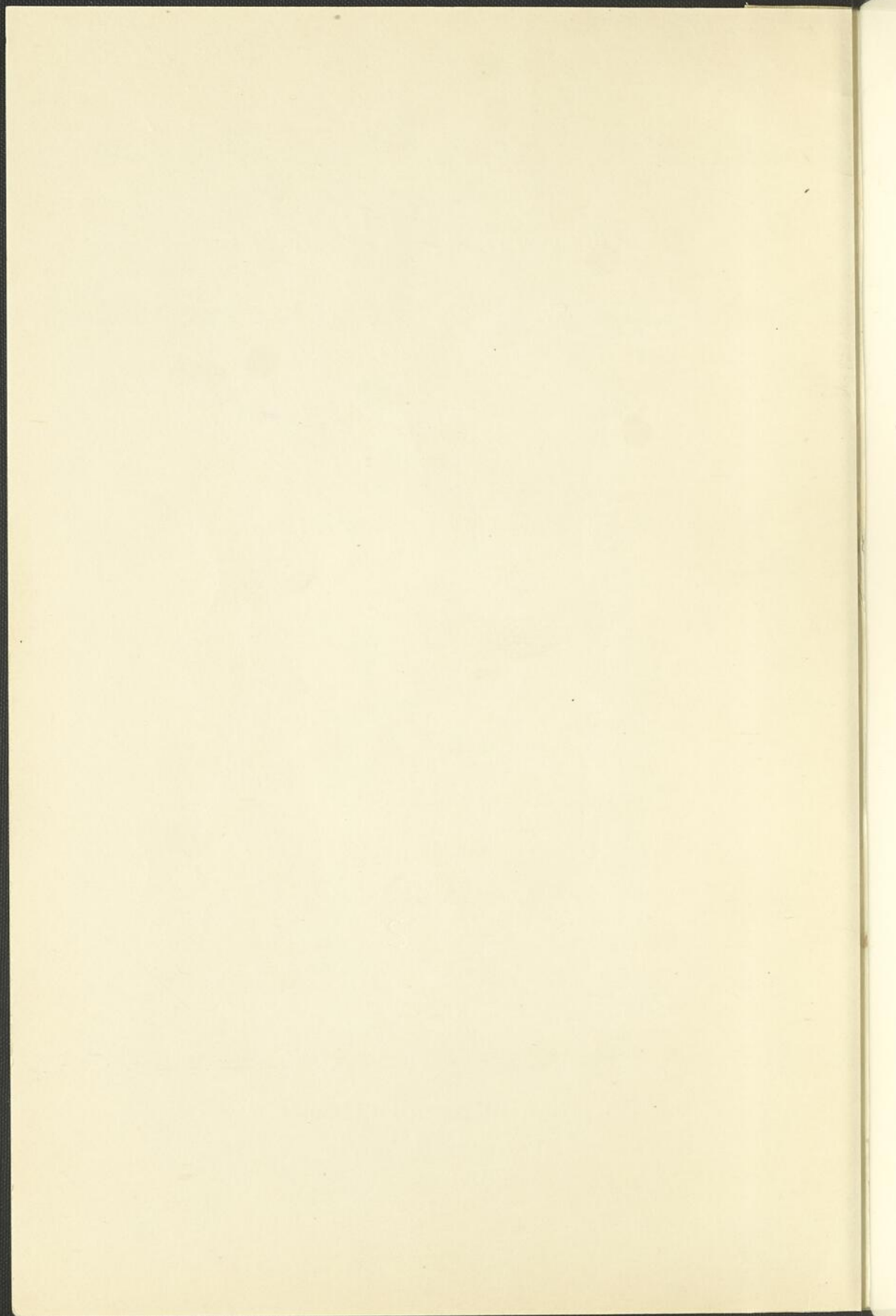
Société royale du Canada

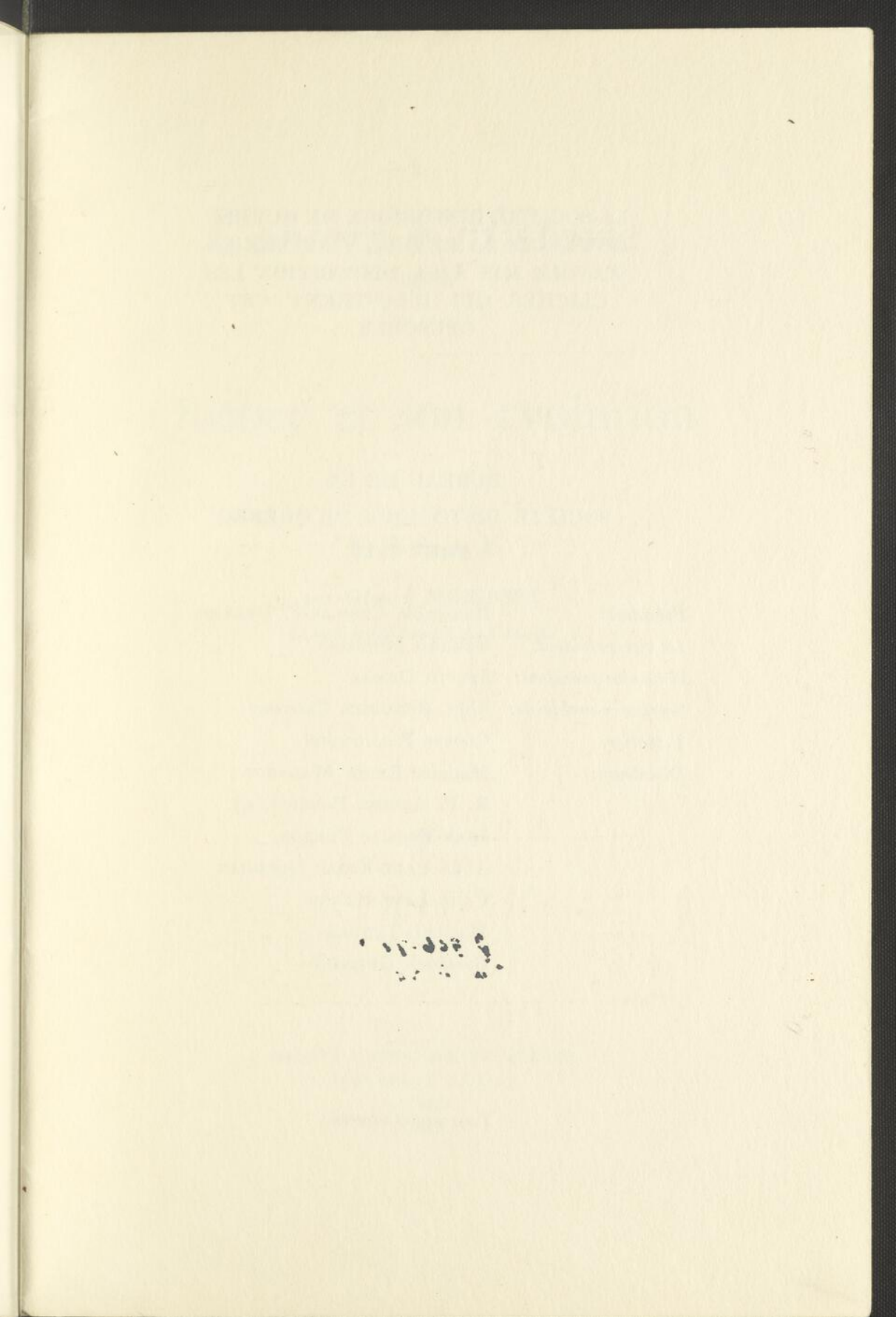
SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE QUÉBEC,

UNIVERSITÉ LAVAL,

QUÉBEC

1952





LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE QUÉBEC
REMERCE LA REVUE « TECHNIQUE »
D'AVOIR MIS À SA DISPOSITION LES
CLICHÉS QUI ILLUSTRENT CET
OPUSCULE

BUREAU DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE QUÉBEC
POUR 1952

<i>Président:</i>	HONORABLE CYRILLE-F. DELÂGE
<i>1er vice-président:</i>	GÉRARD MORISSET
<i>2ème vice-président:</i>	SYLVIO DUMAS
<i>Secrétaire-archiviste:</i>	Abbé HONORIUS PROVOST
<i>Trésorier:</i>	CLOVIS PLAMONDON
<i>Directeurs:</i>	MADAME REINE MALOUIN
	R. P. ADRIEN POULIOT, s.j.
	JEAN-THOMAS PERRON
	Abbé PAUL-ÉMILE GOSSELIN
	PAUL LAMONTAGNE
	MARCEL TRUDEL
	GEORGES GUIMOND

Cahiers d'Histoire

No 4

Québec et son évolution

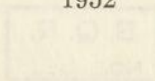
ESSAI

par Gérard MORISSET

de la Société royale du Canada



SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE QUÉBEC
UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC
1952



Québec et son évolution

I

La ville se dégage de la forêt

Jetons un coup d'œil sur une carte qui représente la Nouvelle-France au XVIII^e siècle — par exemple, la belle carte de la bibliothèque Newberry, à Chicago, dressée en 1724. Chacun peut y constater au premier regard que le pays s'est développé sur les bords de la seule voie de communication qui s'est offerte d'abord aux explorateurs et ensuite aux colons, la voie fluviale du Saint-Laurent.

De Kamouraska à Vaudreuil, c'est une double rangée de seigneuries, communes et paroisses, qui s'échelonnent à intervalles quasi réguliers sur les bords du fleuve, et forment la base de la répartition civile et religieuse du territoire. Quand, à la fin du XVII^e siècle, le littoral du Saint-Laurent est aux trois quarts concédé en fiefs, ce sont ses principaux affluents — la Rivière-du-Sud, la Chaudière, la Saint-François, la Richelieu — qui, si je puis dire, servent de voies maritimes d'évitement et procurent au domaine public des seigneuries nouvelles à concéder. Et à mesure que les explorateurs, fascinés par la découverte des terres et attirés par la traite des fourrures avec les Indiens, s'avancent hardiment vers les régions inconnues de l'ouest, ce sont les cours d'eau et les lacs qui prolongent le Saint-Laurent et qui, du Canada colonisé, font une bande de terre longue de près de cinq mille kilomètres, dont la largeur, fort variable, reste toujours assez étroite.

Longtemps la voie maritime est souveraine; et elle le restera jusqu'à l'apparition de la diligence vers la fin du XVIII^e siècle et, un demi-siècle plus tard, du chemin de fer.

Telle est la loi générale qui préside au développement de la Nouvelle-France et de chacun de ses établissements particuliers. Même les villes y sont soumises; et il serait

facile de démontrer que des agglomérations aujourd'hui considérables — comme Montréal, Kingston, Sorel, les Trois-Rivières — n'ont été pendant longtemps que des bourgades qui s'étiraient le long d'un cours d'eau.

Seul Québec fait exception. Encore convient-il de remarquer que pendant le premier siècle de son existence — soit de Samuel Champlain à Vaudreuil —, la minuscule capitale, terminus de la navigation extérieure et intérieure, a vécu presque uniquement de la mer et, par conséquent, n'a pu évoluer que sur la berge du fleuve. Telle apparaît la ville basse sur les plans du XVII^e siècle: une longue théorie de maisons adossées à la falaise; c'est l'actuelle rue Champlain que prolonge, par delà la côte de la Montagne, la ruelle du Sault-au-Matelot. Par suite de la configuration des lieux — la pointe aux Roches et l'ample échancrure de l'anse des Barques —, deux nouvelles voies s'ouvrent parallèlement au fleuve: les rues Notre-Dame et Saint-Pierre. Les ruelles transversales ne sont que des sentiers qui donnent accès à la mer.

Le fondateur de Québec n'est pas lent à se rendre compte que la ville basse, peuplée aux trois quarts de négociants, de journaliers et de marins, peut malaisément être défendue en cas d'attaque par mer — et l'hypothèse n'est point vaine, puisque le fait se produira dès l'année 1629. Pour résister efficacement à l'ennemi, que ce soit l'Anglais ou l'Iroquois, il importe de le dominer; et pour cela, il faut monter sur la falaise et s'y fortifier. C'est le parti qu'il prend dès son retour de France en 1620: il trace les plans du fort et du château Saint-Louis qui, à soixante-quinze mètres au-dessus de la mer, commandent le pays à cinq lieues à la ronde. Si Champlain capitule en 1629 devant les frères Kirke, ce n'est pas que ses fortifications soient faibles ou mal conçues; c'est qu'il manque de munitions. Au reste, le chevalier de Montmagny, architecte et ingénieur militaire, ne changera presque rien aux plans de son prédécesseur; il reconstruira le fort et le château en 1647, avec des dimensions plus considérables, mais sur le site même des ouvrages de Champlain.

Pour gravir la falaise, il n'y a guère qu'un sentier qui soit praticable. C'est une sorte de cavée que, naturellement, on appelle la côte de la Montagne; elle a conservé son nom. Sur le plateau rocheux qui forme presque île entre le Saint-Laurent et la Saint-Charles, il existe déjà des sentiers dans les bosquets de sapins et de cèdres: ce sont probablement ceux que les Indiens suivaient autrefois. L'un part du château Saint-Louis et pousse presque en ligne droite vers le sud-ouest; c'est la rue Saint-Louis actuelle, à laquelle font suite la Grande-Allée et le chemin Saint-Louis. L'autre sentier, épousant une dépression de terrain qui continue la cavée de la côte de la Montagne, oblique vers l'ouest — l'actuelle rue de la Fabrique —, puis, faisant un coude à gauche, se dirige vers le sud-ouest, parallèlement au sentier Saint-Louis; c'est la rue Saint-Jean. Voilà les voies principales de la bourgade, imposées par les accidents topographiques; ce sont elles qui commandent le lotissement de la ville haute.

Ce lotissement peut nous paraître singulier, tout au moins arbitraire. A l'époque de Montmagny et de ses successeurs immédiats, s'il tenait peu compte des immenses possibilités de l'avenir, il ne manquait pas d'une certaine logique. La ville est plus que modeste: à peine quelques centaines d'habitants; le gouverneur a donc ses coudées franches pour répartir le terrain entre les organismes essentiels de la cité, les bourgeois et le peuple. La Paroisse s'établit le plus près possible du château Saint-Louis, résidence des gouverneurs; les Jésuites construisent leur maison face à la Paroisse, puisqu'ils en assument la desserte; les Ursulines bâtissent leur couvent sur le plateau du Midi, entre les deux seules artères de la bourgade; et l'Hôtel-Dieu se loge un peu à l'écart de l'agglomération, afin de restreindre les épidémies.

Plus tard, le Séminaire s'élèvera près de la Paroisse, puisque ses prêtres succéderont aux Jésuites dans la desserte de Notre-Dame; les Récollets se rapprocheront de leur syndic, le gouverneur, et s'établiront à l'angle de la place d'Armes et de la rue Saint-Louis; l'Hôpital-Général s'installera à deux

kilomètres de la ville, dans l'ancien couvent des Récollets; enfin, le Palais de l'Intendant, sans doute afin de provoquer le développement de la ville vers le nord-ouest, s'élèvera au bord de la Saint-Charles et donnera son nom au quartier. Quant aux négociants, aux bourgeois et aux artisans, ils se partagent les résidus de terrain qui restent entre les domaines religieux, administratifs et conventuels.

Pour bien comprendre l'évolution de la petite ville, ajoutons que le plateau de Québec, haut d'environ cent mètres du côté du Saint-Laurent, dévale rapidement vers la rivière Saint-Charles; que les établissements conventuels que je viens de nommer n'ont pas la même orientation et ne disposent pas des mêmes moyens matériels; que le lotissement de la ville haute se fait avec beaucoup de lenteur et de caprice — car s'il est relativement facile d'acquérir du terrain, il n'est pas aisé de bâtir, tant la main d'œuvre fait défaut; que certains fiefs sont des enclaves qui sont, en même temps, des obstacles à l'évolution normale de la ville. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant qu'à la date de 1670, le plan de Québec offre l'aspect des éléments désordonnés d'un jeu de casse-tête.

Quand il débarque à Québec au printemps de l'année 1672, le comte de Frontenac est assez peu fier de sa capitale. Le site de la ville l'enchanté, et il en souligne volontiers le charme, même la grandeur. Mais les rues qui obliquent à gauche et à droite, les ruelles qui se coupent à angle aigu, les culs-de-sac, les sentiers qui se perdent dans les sapinières, les boutiques qui avoisinent les hôtels, la malpropreté des voies, les animaux qui errent dans les rues, tout cela lui déplait. Il convient donc de réprimer immédiatement ces abus. Quelques mois après son arrivée, le gouverneur rédige une longue ordonnance (celle du 28 mars 1673), dont les trente et un articles constituent d'excellents règlements de police, même de construction et d'urbanisme; en voici le préambule:

« Comme il n'y a rien de si nécessaire pour la conservation des États que l'ordre et la Police sans laquelle les plus

Anciens ne sçauroient se maintenir longtems dans leur premier esclat, il n'y a rien aussi qui puisse contribuer d'avantage (sic) à l'augmentation des nouvelles colonies que l'establisement de certaines règles et fondemens sur lesquels ce qu'on entreprend dans les suites pour leur accroissement puisse subsister, c'est pour quoy nous avons estimé qu'une des premières choses à laquelle nous devons travailler à notre arrivée dans ce gouvernement estoit, après avoir pris toutes les lumières et connoissances nécessaires de l'Estat de ces contrées, de songer à y mettre quelque police et de commencer par la ville de Quebecq, qui est la première du pays et qu'on doit essayer de rendre digne de la qualité qu'un jour elle portera sans doute de Capitale d'un très grand Empire. . . »

Cette longue ordonnance de Frontenac est restée quasi lettre morte, et pour cause: sans songer à mal, le bouillant gouverneur y créait, de sa propre autorité, un conseil de trois échevins élus par le peuple. Élus par le peuple ! Il n'en fallait pas davantage pour blesser le Roi-Soleil. Sous les reproches cinglants de Louis XIV, le gouverneur abandonna ses échevins et ses trente et un articles. Au reste, en dépit de sa bonne volonté, Frontenac ne fera guère, pendant sa première administration, que de rectifier le tracé de certaines rues — par exemple, celle qui porte encore aujourd'hui son nom patronymique, la rue de Buade.

En août 1682, un immense incendie dévaste la ville basse. Les citadins se hâtent de reconstruire leurs maisons et leurs entrepôts. Au point de vue qui nous intéresse, ce sinistre est l'occasion de deux projets urbanistiques que l'intendant de Meulles soumet à l'examen et à l'approbation du gouvernement de Versailles. Le premier projet, dont la légitimité est indiscutable, consiste à récupérer, au nord de la pointe aux Roches, tout le terrain qui est à sec à marée basse et qui est fait de rochers abrupts; avec un peu d'ingéniosité et de savoir-faire, il serait aisé d'y établir une ligne continue d'entrepôts et de quais; les autorités reculent devant la dépense; et ce sont les négociants et les armateurs qui, une quinzaine d'années plus tard, réaliseront le projet de l'inten-

dant, pour leur profit et celui de la collectivité. L'autre projet, tout aussi légitime mais plus ambitieux, consiste à créer artificiellement une ville basse autour du Palais de l'Intendant; encore une fois, le gouvernement de Versailles refuse de s'engager; et entre les années 1693 et 1700, l'ingénieur Boisberthelot de Beaucourt construira, d'après ses propres plans, la redoute Saint-Roch, permettant ainsi de récupérer une surface considérable de terrain à l'embouchure de la Saint-Charles et de multiplier les entrepôts.

Il y aurait beaucoup à écrire sur le rôle de premier plan qu'on joué les intendants — Jean Talon, de Meulles, Bochart de Champigny, surtout les Raudot père et fils — dans l'aménagement de la ville basse et dans la répartition immobilière de la ville haute. En cette période d'économie dirigée (et l'époque 1680-1720 ne laisse rien à désirer au *dirigisme* de l'époque contemporaine), tout leur est prétexte pour intervenir dans le domaine du bâtiment et pour imposer leurs vues aux arpenteurs et au maîtres d'œuvre. Leurs vues, c'est parfois beaucoup dire. En général, il semble que leur politique soit de ne laisser aucun terrain vacant: tout propriétaire qui, un an et un jour après l'acquisition d'un lot, n'y a pas édifié un bâtiment quelconque est déchu de son droit. Cette prescription draconienne s'applique rigoureusement à la ville basse, comme on peut le constater à la lecture de certaines ordonnances de l'intendant de Meulles, notamment celle du 13 avril 1685.

Les interventions des intendants ne portent pas que sur les lots à bâtir. Elles portent également sur la percée de rues nouvelles, leur largeur et leur alignement; elles portent aussi sur le site des marchés et des places publiques, sur les murailles de soutènement qui doivent retenir les terres provenant de la falaise, sur les cheminées et coupe-feu, sur les divers matériaux de construction qu'il convient de mettre en œuvre, même sur la conformation, la régularité et l'aspect des places publiques.

Le souci d'ordonner la ville basse de manière à la rendre agréable à habiter et aussi à visiter, je le trouve dans plusieurs

documents de la fin du XVII^e siècle; l'un de ces documents, l'ordonnance de l'intendant de Meulles du 8 juin 1685, mérite d'être cité. Voici d'abord les faits: en l'année 1684, l'architecte Claude Baillif et le bourgeois Peuvret de Mesnu font l'acquisition d'un terrain rue Notre-Dame, sis entre « le vieil Magasin de la Communauté » et la propriété de Jean Talon; au printemps de l'année suivante, Baillif commence l'érection d'une vaste maison de pierre; subitement il est arrêté dans son travail par une requête des habitants de la Basse Ville au gouverneur Denonville: le terrain sur lequel Baillif construit sa maison était naguère place publique, et il n'y a pas de raison d'en changer la destination; et l'intendant de Meulles ne peut que se ranger à l'avis des requérants, puisque le bien public l'exige. Mais voilà: Baillif continue de construire sa maison, et l'intendant lui donne raison, pour les curieux motifs qu'on va lire:

« (...) Mais après avoir en outre fait réflexion qu'il est de conséquence d'empescher de semblables signatures (lisez *requêtes*) qui ne se peuvent faire que par assemblées publiques, et qu'il est important de l'empescher à l'advenir comme estant prohibées par Sa Majesté et en conséquence par Messieurs les Gouverneurs de ce païs, d'autant que par de telles assemblées ou signatures mendiées on auroit la liberté de tout entreprendre, ce qui pourroit tendre et dégénérer à sédition, Et tout mûrement examiné et considéré, Nous avons débouté et déboutons tous les signataires en ladite requête des faits portés par icelle et ordonné que la consession faite auxdits S. Peuvret de Mesnu et Baillif subsistera.» Ainsi, par crainte de sédition, l'intendant donne-t-il tort aux bourgeois qui veulent conserver ses dimensions, pourtant médiocres, à la seule place publique de la ville basse! On ne jurerait pas que cette affaire étrange ne se soit répétée. . .

Avec le règne du marquis de Denonville (1689) s'achève la première période de l'évolution de Québec. Car voici venir la guerre; guerre de plus de cent ans, à laquelle la vieille ville sera liée de très près.

II

La ville se hérisse de murailles

Pendant la plus grande partie du XVII^e siècle, la défense de Québec est assurée par le fort et le château Saint-Louis; c'étaient, il faut le reconnaître, des ouvrages fort modestes.

A plusieurs reprises, notamment en l'année 1664, la question se pose de fortifier la ville du côté de la campagne, c'est-à-dire à l'ouest; dans les archives des Fortifications des Colonies, il existe un plan anonyme qui comporte une muraille en arc de cercle, flanquée de cinq bastions et de glacis

Sans doute juge-t-on à Versailles que les armes et la tactique des Iroquois ne justifient point un tel déploiement défensif, car le projet reste dans les cartons. A part la poudrière que l'ingénieur Robert de Villeneuve fait bâtir en 1685 dans l'un des bastions du fort Saint-Louis, tous les autres travaux de défense sont ajournés.

Subitement, le 5 octobre 1690, un Abénaquis apporte la nouvelle qu'une flotte anglaise, sous le commandement de l'amiral Phipps, remonte le Saint-Laurent et vient assiéger Québec. Aussitôt, sans attendre les ordres de Frontenac qui est alors dans l'ouest du pays, le major François Provost fait ériger des retranchements de pieux et de terre battue, qui, du Cap-aux-Diamants au Sault-au-Matelot, encerclent entièrement la petite ville; ce sont les *anciens retranchements* qui figurent sur le plan de Robert de Villeneuve (1690) et sur un dessin de Chaussegros de Léry.

L'alerte passée à Québec mais la guerre se poursuivant en Europe, le comte de Frontenac entreprend de mettre la ville en état de se défendre contre tout agresseur. Et voici le programme de travaux militaires qu'il élabore avec l'intendant Bochart de Champigny et l'ingénieur Boisberthelot de Beaucourt: tout d'abord, établir, sur une base de maçonnerie, une batterie de quinze canons à la pointe aux Roches, au bout de la rue Sous-le-Fort, et une autre aussi puissante à la pointe à Carcy; ensuite, reconstruire à neuf, en

les modernisant, le fort et le château Saint-Louis; en même temps, ériger la redoute qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de Cavalier du moulin, construire une redoute au Cap-aux-Diamants et bâtir, aux endroits tactiquement les meilleurs, les redoutes Royale, Dauphine et Saint-Roch; enfin, entourer la ville de remparts moins étendus que les *anciens retranchements*, mais composés comme eux de pieux et de terre battue.

Tous ces ouvrages ont été exécutés entre 1691 et 1709, d'après les plans de l'ingénieur Boisberthelot de Beaucourt et, la plupart du temps, sous sa surveillance immédiate

Les maîtres-maçons qui y ont travaillé étaient les plus habiles du pays: François de La Joue, Claude Baillif, Hilaire Bernard dit Larivière, Jean Lerouge. Parmi ces travaux défensifs, les uns sont des ouvrages isolés — telles les redoutes et les batteries —, qui ne peuvent entraver le développement de la ville que dans leur voisinage immédiat; d'autres, comme la redoute Royale, n'incommoderaient les citadins qu'en temps de siège. Mais il n'en est pas ainsi des remparts de Frontenac et de Beaucourt.

Chacun sait que tout ouvrage défensif bien conçu doit être proportionné à la troupe qui est appelée à le défendre. A la date exacte de 1693, alors que la menace anglaise plane toujours sur la Nouvelle-France, le gouverneur Frontenac et l'ingénieur Beaucourt sont excusables de subordonner l'enceinte de Québec au nombre de défenseurs dont dispose alors le pays. Cependant comment le gouverneur ne voit-il pas que ce corset de pieux et de terrassements, dont les bastions à orillons sont d'un dessin démodé, nuirait au mouvement des troupes en cas d'attaque? Comment ne voit-il pas que cette enceinte — la *vieille enceinte*, comme on l'appellera plus tard avec une nuance de mépris — est dominée de toutes parts par le plateau de Québec, et qu'elle est en conséquence sournoisement inutile? Enfin comment ne s'aperçoit-il pas, lui qui parlait naguère de Québec comme de la capitale d'un « très grand Empire », qu'il pose, et pour de longues années, un terme à l'épanouissement de la ville et qu'il laisse à ses successeurs une situation inextricable?

L'unique excuse de Frontenac et de Beaucourt, c'est d'avoir agi sous le coup de la menace, avec précipitation: en l'année 1693, tout le monde s'attend au retour de la flotte de Phipps. Quelques années plus tard, en 1709, la même menace pèsera sur la ville; et c'est encore le chevalier de Beaucourt qui renforcera la *vieille enceinte*, au lieu de tirer parti des excellents ouvrages défensifs qu'il a conçus et construits depuis l'année 1693. Mais n'anticipons pas sur les explications.

Pendant que les ouvrages de Beaucourt sont en cours d'exécution, un nouvel ingénieur militaire débarque à Québec: c'est Levasseur de Néré, un fervent disciple de Vauban. Homme d'une constitution délicate et d'une grande discrétion, il n'ose d'abord émettre ses opinions, ni critiquer les conceptions défensives de son prédécesseur. Il se contente de parachever les batteries et les redoutes et d'entretenir la vieille enceinte. Après la mort de Frontenac en 1698, Levasseur de Néré a le champ libre. Aussitôt il soumet au gouvernement de Versailles le projet d'une forteresse à la Vauban, qui doit faire de Québec une ville imprenable.

Reportant à trois cents mètres à l'ouest, c'est-à-dire au sommet du plateau, tout le système défensif de la ville, il trace en arc de cercle légèrement brisé une ligne de bastions et de courtines en pierre de taille, d'une hauteur moyenne de huit mètres; l'ensemble est ancré sur deux points solides: au Cap-aux-Diamants, c'est le demi-bastion Joubert, quasi inaccessible; à la crête de la falaise qui regarde la Saint-Charles — la côte de la Potasse, comme on l'appelait autrefois —, c'est la redoute au Bourreau, plus connue sous le nom de redoute Dauphine. Dès l'année 1701, le demi-bastion Joubert, mis en chantier l'année précédente, est presque terminé; les années suivantes, et jusqu'en 1715, Levasseur de Néré et son successeur Beaucourt¹ construisent le bastion de la Glacière, le bastion Saint-Louis et les courtines à barbette qui les relient.

1. A défaut de technicien attitré, Boisberthelot de Beaucourt a agi comme ingénieur militaire sous Frontenac et Vaudreuil; mais il n'a été ingénieur en titre que de 1712 à 1715.

En l'année 1716, voici venir un nouvel ingénieur militaire, Gaspard Chaussegros de Léry. Plein de zèle pour le service du Roi, intelligent, méthodique et infatigable, ce méridional voudrait terminer aussi rapidement que possible les fortifications de Levasseur, tout en y apportant quelques modifications dans le tracé. En 1720, l'intendant Michel Bégon pose solennellement la première pierre de la courtine Saint-Louis; quelques jours après la cérémonie, le chantier est désert; si invraisemblable que cela puisse paraître, il le restera jusqu'en 1745. Vers l'année 1726, Chaussegros de Léry revient à la charge auprès de Versailles, avec un projet de citadelle étudié suivant les principes de Vauban et de Cormontaigne; le gouvernement fait la sourde oreille. Il faut réfléchir que l'Europe est alors en pleine paix et que la Régence, puis le jeune Louis XV, ne se soucient nullement d'entreprises militaires.

Donc pendant près de trente ans, soit de 1716 à 1745, la *vieille enceinte* reste en place, encombrant la ville haute de ses terrassements et de ses glacis, et se détériorant chaque année; en même temps, les courtines et bastions de Levasseur de Néré restent aux deux tiers inachevés, en dépit des objurgations de l'ingénieur en chef du pays.

Pour que le gouvernement de Versailles sorte enfin de son inertie, il faut qu'il se produise un événement catastrophique. C'est, en 1745, la chute de la forteresse de Louisbourg aux mains des Anglais, exploit qui a étonné le monde militaire de l'époque. Aussitôt, sur l'ordre du gouverneur, Chaussegros de Léry rouvre le chantier fermé en 1720 et continue les fortifications permanentes commencées il y a déjà quarante-cinq ans. L'entrepreneur Désaulniers élève le bastion des Ursulines, le bastion Saint-Jean et leurs courtines; Dominique Janson dit La Palme reconstruit les portes et guérites de la ville; et pendant que ces travaux se poursuivent, les troupes de la Marine rasent la *vieille enceinte* ².

2. Il existe un plan de Québec nommé Saunders-Wolfe, daté du 5 septembre 1759, qui a été dressé d'après des plans français que le gouvernement de Londres s'est procurés vers 1755. Or on y voit figurer côte à côte les fortifications tronquées de Levasseur et la *vieille enceinte*. Tout cela à la date de 1759! — Comme quoi l'on peut se faire induire en erreur par ses propres espions. . .

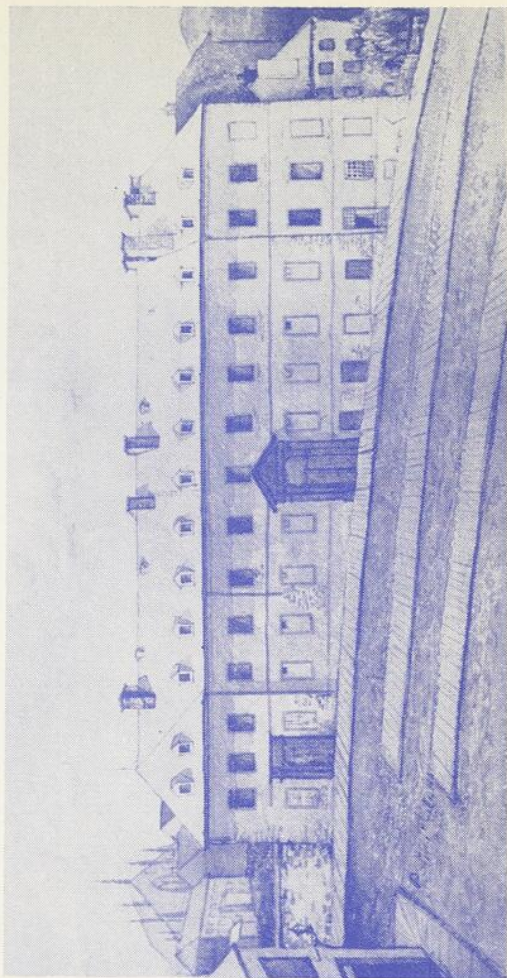
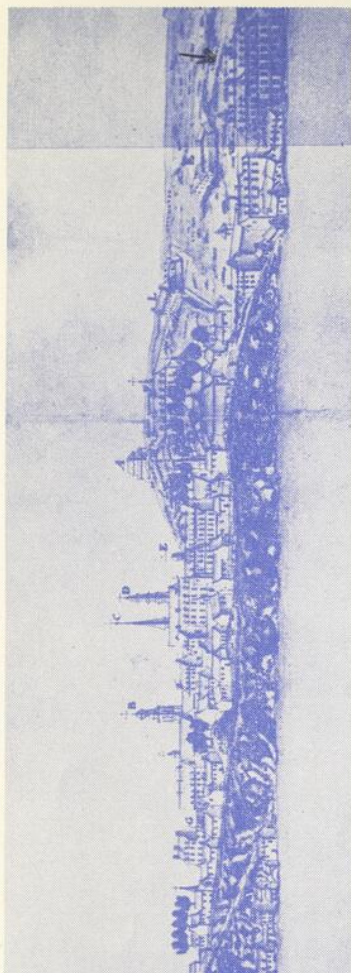
Vers l'année 1750, et quoi qu'en disent Montcalm et Bougainville, Québec est prêt à soutenir un siège en règle.

La chronique des fortifications de Québec ne s'arrête point là. En 1766, trois ans à peine après le traité de Paris, l'ingénieur Samuel Holland reprend le projet de citadelle que Chaussegros de Léry a étudié, bien inutilement on l'a vu, de 1720 à 1726; cependant ce projet paraît bien ambitieux au gouverneur Carleton. Après la chaude alerte de l'automne 1775, l'ingénieur Gother Mann trace un certain nombre de projets de fortifications, même une citadelle à la Vauban, et commence l'exécution de quelques ouvrages défensifs que le gouverneur Haldimand qualifie pompeusement de citadelle et qui apparaissent partiellement sur la maquette de Jean-Baptiste Duberger. La paix revenue, les travaux marchent au ralenti — sauf les ouvrages des tours Martello, que l'ingénieur John By pousse activement, de 1805 à 1810.

Après la guerre de 1812 avec les Américains, le gouvernement de Londres se résout à l'action; il confie à l'ingénieur militaire le plus réputé de son temps, Elias-Walker Durnford, la tâche de fortifier le sud-est du Canada; et de 1816 à 1831, le commandant en chef des Ingénieurs royaux, après avoir relevé tout le plateau des Plaines d'Abraham, trace les plans et dirige la construction de la citadelle de Québec, l'une des plus parfaites du type à la Vauban, assurément la mieux située et la plus pittoresque, mais aussi la plus délicieusement silencieuse.

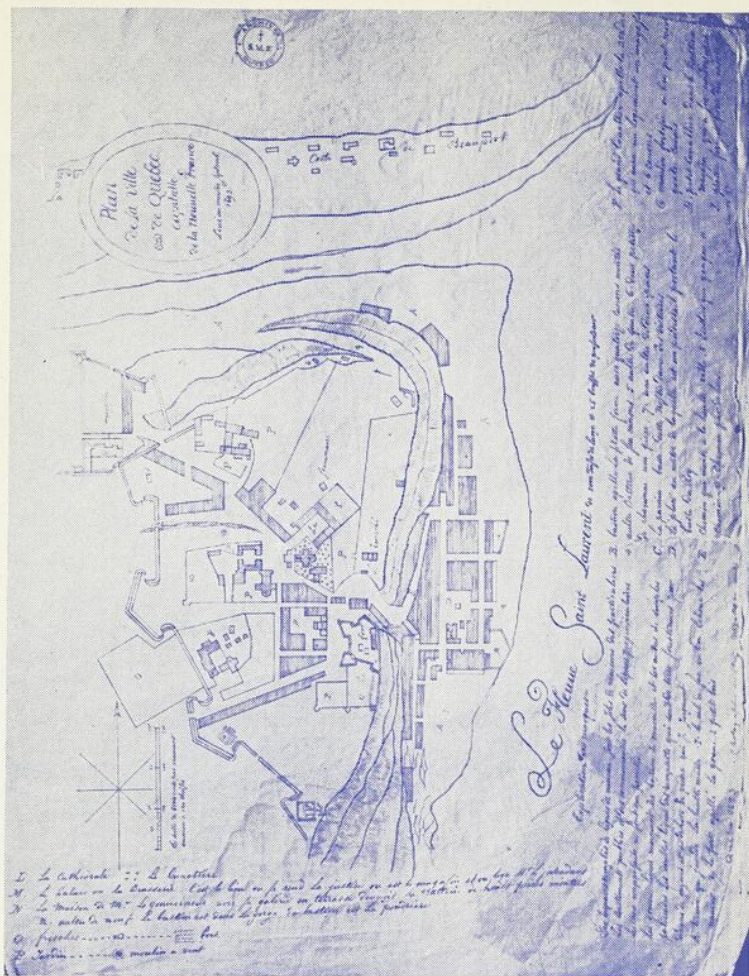
* * *

Si je me suis étendu un peu longuement sur les fortifications de Québec, c'est qu'elles ont valu à la ville deux sièges désastreux (1759 et 1775) et qu'elles ont été au point de vue urbanistique un obstacle permanent à son évolution normale. Le rôle glorieux de la forteresse s'est soldé par des vices graves de croissance, des mutilations et des infirmités incurables. Mais il y a beaucoup plus grave; et l'on va voir que l'indécision des autorités a été aussi funeste que les sièges les plus meurtriers.

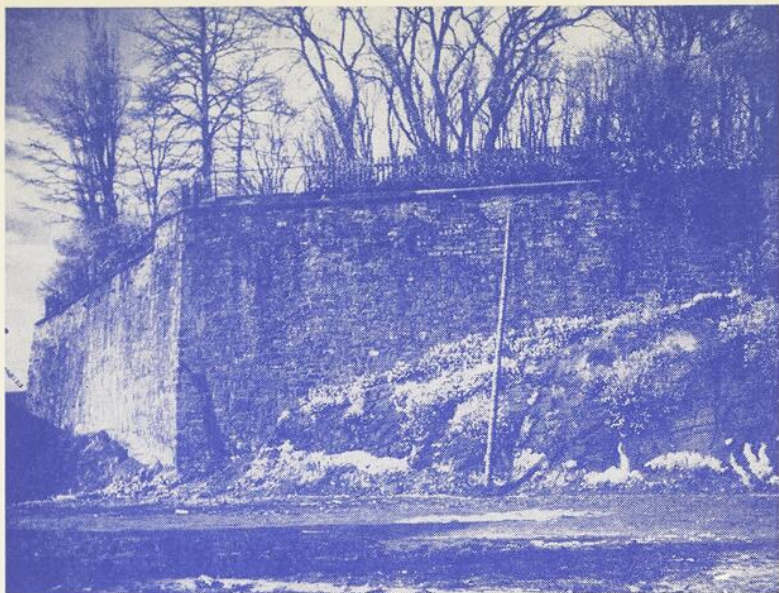


● (*A gauche*) Québec vu de la rive gauche de la Saint-Charles, d'après une aquarelle attribuée à Charles BÉCARD DE GRANDVILLE. — A. Redoute du Cap-aux-Diamants par BOISBERTHELOT DE BEAUCOURT (1693). B. Clocher de la cathédrale par Claude BAILLIF (1689). C. Clocher des Récollets (1693). D. Clocher de la chapelle des Jésuites. E. L'Hôtel-Dieu par François de LA JOUE (1695). F. Les Ursulines. H. Le Palais de l'Intendant. I. Le Magasin du Roi. K. La redoute Dauphine par BEAUCOURT (1693-1700). L. La redoute Royale par BEAUCOURT (1693-1700).

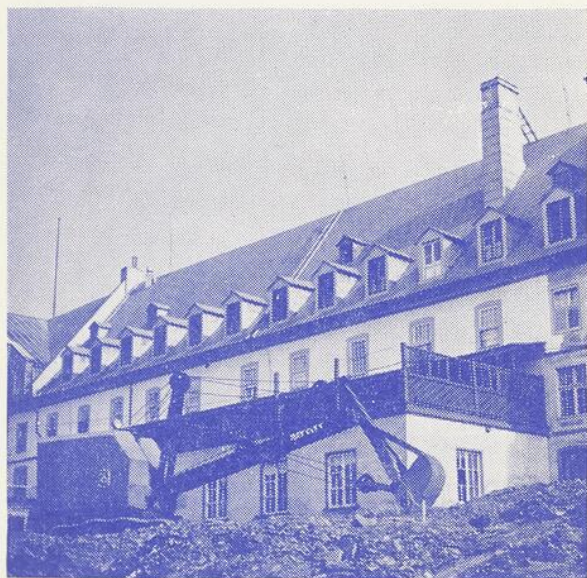
● (*A droite*) Ancien Collège des Jésuites reconstruit vers 1740 et démolé en l'année 1878, d'après une aquarelle de P.-M.-L. GENEST, 1874.



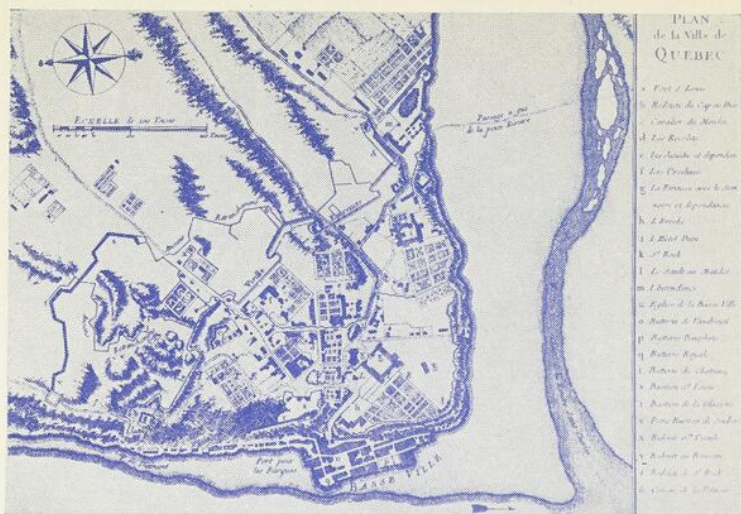
● Québec en septembre 1693. On y voit la *Vieille Enceinte* en pieux et en terre battue, commencée par le chevalier de BEAUCOURT, la redoute du Cap-aux-Diamants par le même ingénieur et, au bout de la rue Sous-le-Fort, la batterie de la Pointe-aux-Roches construite en 1691 par Claude BAILLIF d'après les plans de Jean-Baptiste FRANQUELIN.



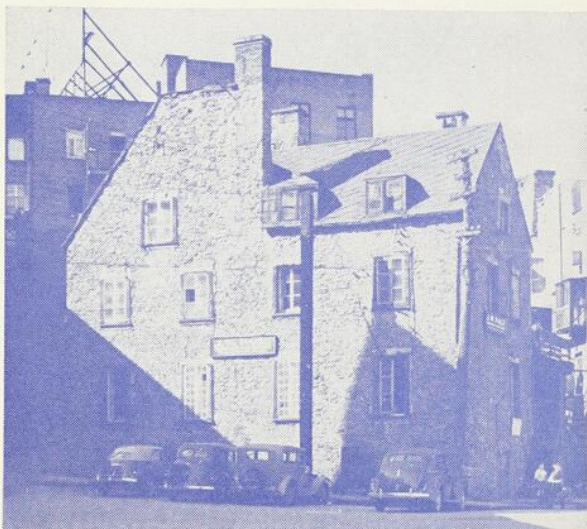
● Le Cavalier du Moulin, butte rocheuse fortifiée en 1693 par Jean LE ROUGE et Pierre JANSON d'après les plans du chevalier de BEAUCOURT.



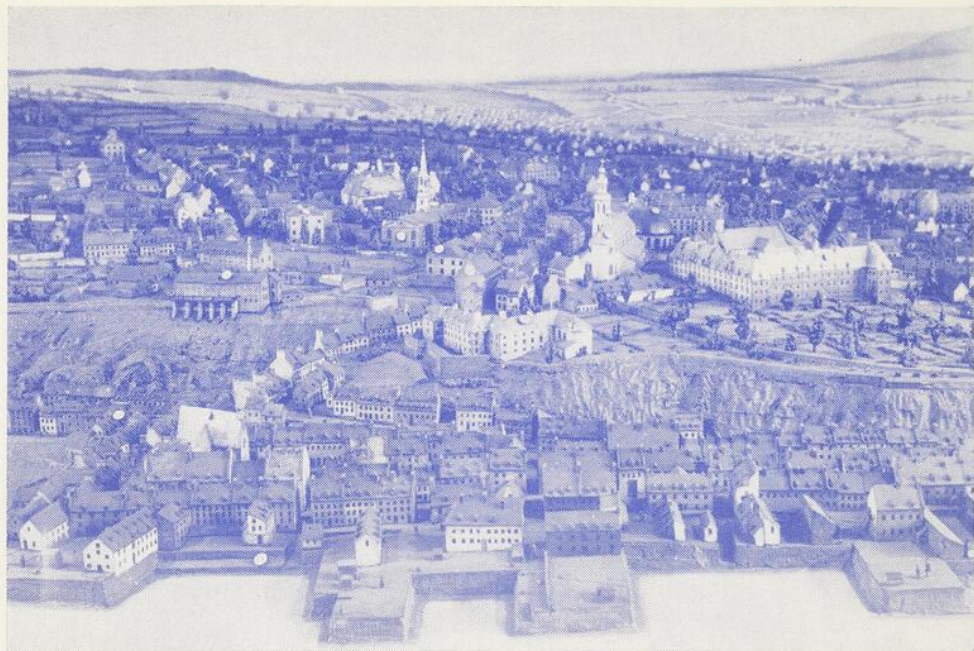
● Bâtiments anciens de l'Hôtel-Dieu construits de 1692 à 1695 par François de LA JOUE.



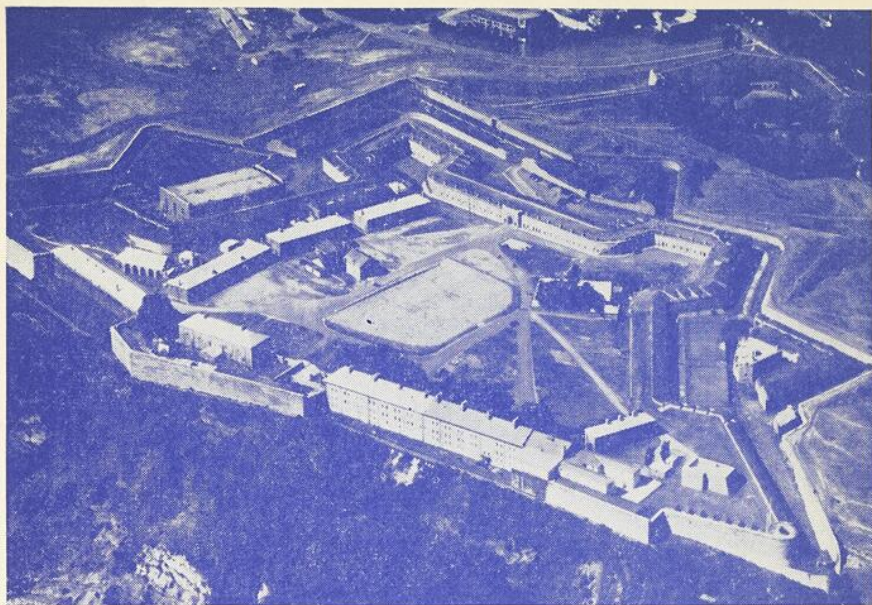
● Québec en l'année 1722 d'après un dessin aquarellé de Gaspard CHAUSSEGROS DE LÉRY.-L'ingénieur y a indiqué les *Anciens retranchements* (PROVOST, 1690), les fortifications permanentes recommencées en 1699 par LEVASSEUR DE NÉRÉ et terminées en 1745-1750.



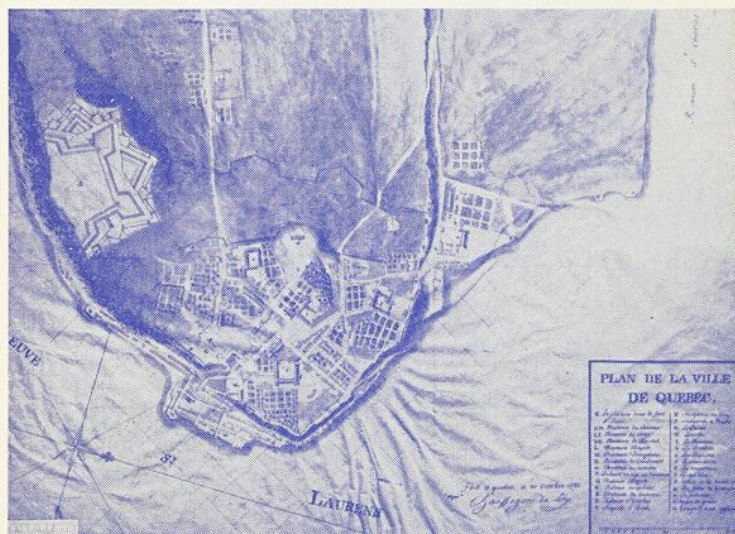
● La maison Chevalier construite en l'année 1752 par Pierre RENAUD. Bâtie sur trois voûtes en pierre, elle donnait autrefois sur l'Anse-des-Barques.



● Québec en 1809, d'après la maquette en bois sculpté et peint de Jean-Baptiste DUBERGER, conservée aux Archives publiques, à Ottawa.



● La citadelle de Québec érigée de 1820 à 1831 par l'ingénieur militaire Elias-Walker DURNFORD.— Vers la gauche, ancienne poudrière à contreforts construite vers 1750 par CHAUSSEGROS DE LÉRY; à droite, la redoute du Cap-aux-Diamants construite en 1693 par le chevalier de BEAUCOURT.



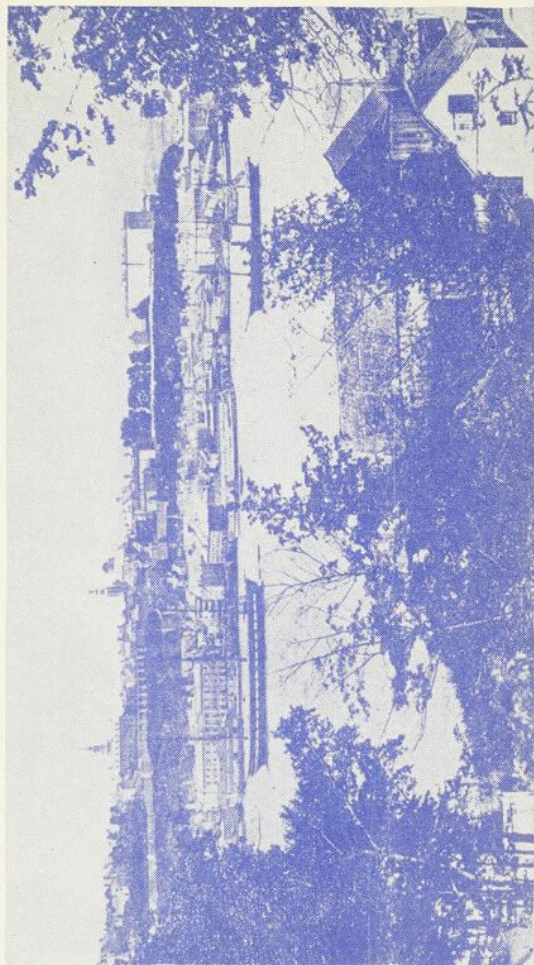
● Québec en l'année 1722, d'après un dessin aquarellé de Gaspard CHAUSSEGROS DE LÉRY. Ce dessin comporte un projet de citadelle et des rectifications dans le tracé des courtines, qui n'ont pas eu de suite.



● Québec en l'année 1830 d'après un plan gravé de Joseph BOUCHETTE.



● L'hôtel Union (aujourd'hui hôtel Normandie), construit en l'année 1808 par Édouard CANNON.



● Québec en l'année 1863, d'après un cliché de Jules LIVERNOIS.

N. B. — Les photographies qui ont servi à faire les gravures appartiennent au fonds de l'*Inventaire des œuvres d'art*, Musée de la Province, Québec.

Toute place forte est plus ou moins une ville sacrifiée. Tout est subordonné à la défense: ses limites, son approvisionnement, ses voies et ses boulevards, ses faubourgs, ses monuments publics et ses habitations, même une proportion notable de ses habitants. Lorsque la place forte est en même temps la capitale administrative, commerciale et religieuse d'un pays immense, son état devient extrêmement compliqué et ses problèmes urbanistiques deviennent difficiles à résoudre. Mais lorsque la place forte comprend à la fois deux systèmes défensifs tout à fait différents, même d'esprit absolument contradictoire, le problème est quasi insoluble.

C'est ce qui s'est produit à Québec au début du XVIII^e siècle, à la suite de discussions laborieuses et de résolutions prématurées et brutales, dont on trouve les éléments dans la correspondance des gouverneurs.

La première campagne de construction défensive — celle que le chevalier Beaucourt a entreprise en l'année 1691 à la demande de Frontenac — tend à faire de Québec une ville ouverte, une ville défendue en des points précis par des ouvrages isolés qui sont conçus pour s'épauler les uns les autres, et qui constituent en somme une ligne flexible. Le système de Beaucourt, probablement inspiré par Frontenac, est articulé sur la redoute du Cap-aux-Diamants qui, du haut de ses cent mètres, domine la mer et le plateau de l'ouest et protège de ses bouches à feu la butte fortifiée du Cavalier du Moulin; à son tour, le Cavalier, surplombant le plateau qui descend vers la Saint-Charles, double le feu de sa robuste voisine, la redoute Royale³; enfin, la redoute Dauphine, de ses embrasures disposées en éventail, commande toute la partie inférieure du plateau et l'embouchure de la rivière, et croise ses feux à ceux des trois ouvrages précédents.

Il y a, je le sais bien, l'enceinte de pieux et de terre construite par Beaucourt sous la menace du retour de l'amiral Phipps; mais cette erreur défensive, si je puis m'exprimer

3. Cette redoute se trouvait là où est aujourd'hui l'ancienne Prison — le *Morrin College*.

ainsi, était sans doute un ouvrage provisoire, destiné à disparaître après la signature du traité de paix.

A ce système défensif d'une flexibilité parfaitement adaptée au terrain, Levasseur de Néré, écartant avec imprudence l'objection qu'on lui fait que jamais les Québécois ne se laisseront emmurer, substitue ou plutôt surajoute une ligne rigide et permanente de défense — soit une haute muraille de maçonnerie, flanquée de bastions, de glacis et de fascines. Et rien ne laisse croire que Chaussegros de Léry s'y soit opposé, ni que l'ingénieur Franquet ait émis des objections sur le principe même de la muraille continue. Au reste, la fortification continue est alors à la mode; c'est ce parti défensif qu'on adopte dans les villes de l'est de la France; c'est le même parti que l'ingénieur Verrier applique à Louisbourg en 1744; et Pouchot le met en œuvre à Niagara vingt ans plus tard.

Il n'y a pas lieu de discuter à fond les mérites respectifs de chacun de ces systèmes, qui comportent d'ailleurs des avantages et des inconvénients. Je dirai seulement que le premier système, celui du chevalier de Beaucourt, suppose une tactique vigilante et précise, alors que le système de Levasseur de Néré, système statique par excellence, est une affaire de garnison, de munitions et de vivres. Il n'y a donc pas lieu non plus de départager les ingénieurs militaires de l'époque; au reste, je n'y possède aucune compétence.

Cependant il importe d'insister sur le fait invraisemblable que les deux systèmes défensifs ont coexisté pendant près de trente ans, non sans se nuire; qu'ils ont occupé, au centre de la pointe rocheuse qu'est la vieille ville, un espace considérable; que par suite de leur destination, ils ont fait le vide autour d'eux: ils ont créé des zones qui étaient inutiles à la collectivité, puisqu'elles étaient réservées à la manœuvre; ils ont taillé capricieusement des *déserts* qui ne sont devenus ni des parcs, ni des jardins, ni des places franchement publiques, mais du terrain plus ou moins désaffecté, de la cour de caserne, de l'espace grevé de servitude militaire.

Québec, ville commerciale, a pu se développer quelque peu vers le nord et vers l'est en récupérant du terrain sur les eaux du fleuve et de la Saint-Charles. Québec, ville maritime, a pu s'étendre partout où les barques pouvaient aborder au rivage — et la longue théorie de maisons qui se pressaient au pied de la falaise donnait à la ville sa physionomie de cité fluviale. Mais Québec, ville militaire, n'a pu loger ses citadins qu'en les entassant loin des fortifications, loin des champs de bataille, surtout loin de ce plateau au site unique, les Plaines d'Abraham, qui aurait fait de Québec la ville idéale.

III

La ville grandit quand même

Reportons-nous au milieu du XVIII^e siècle, précisément à la fin de la guerre de Sept Ans. Le siège de Québec s'est terminé par la capitulation du 18 septembre. Pendant que les troupes anglaises mettent un peu d'ordre dans les voies publiques et que les officiers du Génie s'affairent à réparer les plus grosses avaries causées aux murailles des fortifications, les citadins, artisans, négociants et bourgeois, supportent avec amertume les destructions et les pertes massives.

Sous le coup de la première émotion, les destructions immobilières paraissent catastrophiques, irréparables. Dans la ville basse, rares sont les maisons qui ont conservé leur charpente; ce ne sont que murailles noirâtres qui, comme des squelettes, se détachent sur le ciel d'automne; les rues sont encombrées de moellons et de bois calcinés; les ruelles sont impraticables; le Palais de l'Intendant n'a que ses voûtes de pierre qui soient intactes; à première vue, le désastre ne fait pas de doute. Dans la ville haute, les destructions sont moins spectaculaires, sans doute parce que le quartier est moins compact que la ville basse, et que les places publiques et les terrains vacants y sont plus nombreux. Mais là aussi les dégâts paraissent sérieux: la cathédrale est abîmée par l'incendie, le Palais épiscopal fait jour de toutes parts, le

couvent des Récollets est troué de bombes, le château Saint-Louis est à demi ruiné, nombre d'habitations et d'entrepôts n'ont plus de toiture.

Au reste, les dessins de Richard Short, gravés à Londres en 1761, donnent une idée approximative de ce qu'était la ville au lendemain du siège; même si le dessinateur, pour flatter ses compatriotes, a accentué quelque peu l'effet destructeur des bombes britanniques, il est visible sur ses dessins que la ville a beaucoup souffert — du moins en apparence.

Je dis en apparence, et cette précaution est loin d'être inutile. Car si je me reporte aux nombreux contrats de construction que les notaires québécois ont dressés pendant les dix ans qui ont suivi le siège, je constate qu'il s'agit, quatre fois sur cinq, de marchés de charpente: les bois n'ont pu évidemment résister aux boulets rouges ni à l'incendie général, et il est nécessaire de les remplacer; mais la maçonnerie, généralement faite avec beaucoup de soin, n'est pas trop abîmée: quelques trous à boucher çà et là, des cailloux à remplacer, des pieds-droits de portes et de fenêtres à retailler, des têtes de cheminées à refaire, et c'est à peu près tout. Il n'est donc pas étonnant qu'en une dizaine d'années, Québec reprenne son riant aspect de petite ville de la province française.

Cette ville laborieuse devient bientôt le siège d'une activité extraordinaire. Car désormais le commerce est libre avec les Indiens; et il le devient rapidement avec les colonies anglaises et les îles lointaines. Naturellement, c'est la ville basse — le monde des armateurs, des artisans et des marins — qui en profite le plus: elle monte de vastes opérations commerciales et rouvre ses chantiers maritimes; elle récupère du terrain gratuitement à même les grèves du Saint-Laurent et de la Saint-Charles; elle prend même l'initiative de faire communiquer ses rues étroites avec le quartier du Palais; et elle ouvre, sur la grève du Sault-au-Matelot, la voie qui deviendra plus tard la rue Saint-Paul et qui favorisera le développement rapide du quartier Saint-Roch.

La prospérité s'étend vite dans la petite ville, mais un obstacle se présente brutalement : la guerre. Guerre moins longue assurément et moins dévastatrice que la guerre de Sept Ans ; mais guerre particulièrement dure pour la seule ville du pays qui a su se défendre. Pendant quelques semaines de l'année 1775, l'artillerie d'Arnold et de Montgomery pilonne les remparts et fait éclater des incendies un peu partout. Après l'échec du 31 décembre, le siège de la ville est pratiquement levé. Et pendant que les ingénieurs militaires — Gother Mann et, plus tard, John By — imaginent des combinaisons défensives et perfectionnent les ouvrages de Levasseur de Néré et de Chaussegros de Léry, les citadins réparent de nouveau leurs habitations et leurs remises, et les négociants s'apprêtent à refaire fortune.

C'est l'âge d'or de la petite ville. Les mémorialistes de l'époque notent complaisamment la majesté de son site, le charme étrange de ses rues étroites et de ses ruelles, le caractère architectural de ses monuments et de ses habitations, l'aspect imposant de ses fortifications ; ils notent encore l'urbanité et l'exquise fantaisie de ses habitants, l'originalité et la perfection de ses arts populaires. Ils notent bien d'autres choses : le développement de ses faubourgs, l'expansion de son commerce dans toutes les directions, l'animation de ses chantiers maritimes. Mais ce qui les frappe bien davantage, c'est le caractère français de la ville ; si bien qu'ils croient voir ici l'image idéale de telle cité fameuse de Normandie ou de Bourgogne.

Ce caractère éminemment français, je le retrouve dans le fin sourire et dans les ouvrages plaisamment dyssymétriques du grand orfèvre François Ranvozé ; dans la prose agressive et badine à la fois de Pierre Bédard le journaliste ; dans les statues pleines de vie et de style de François Bail-laigé ; dans les spirituels portraits de Louis Dulongpré et d'Antoine Plamondon ; dans les chansons naïves et berceuses du petit peuple ; dans les vases d'argent savamment ciselés de Laurent Amyot ; dans les magnifiques habitations de cette heureuse époque, qui apparaissent avec tant de fine simplicité sur la maquette de Jean-Baptiste Duberger et sur les

fraîches aquarelles de George Heriot et de James-Pattison Cockburn.

Malheureusement, cet âge d'or ne se prolonge pas longtemps. Car il se produit à la fin du XVIII^e siècle un événement économique imprévisible, dont on n'a donné jusqu'ici aucune explication satisfaisante: Québec cesse d'être la métropole maritime du Bas-Canada, Québec cesse d'être le centre principal du commerce des fourrures avec les Indiens. Pour des causes obscures — et qui tiennent probablement peu aux migrations apparemment capricieuses des tribus indiennes —, les comptoirs de traite des fourrures et l'énorme personnel qui en vit et parfois s'en enrichit, glissent peu à peu vers l'ouest, comme attirés par l'inconnu et ses mystérieuses possibilités. Au début du XIX^e siècle, Montréal et sa région sont devenus le centre commercial du pays, le point d'où rayonnent annuellement les explorateurs et les coureurs de bois, le point aussi où convergent les initiatives fécondes.

Frustré de sa suprématie, Québec se vide peu à peu d'une partie de ses meilleurs artisans. Sa fortune devient chancelante; son avenir, incertain. Certes, la ville est encore, et pour une cinquantaine d'années, la capitale maritime du Canada; c'est elle qui fournit à la nation ses architectes et ses sculpteurs les plus habiles — tels les Baillaigé; ses peintres les plus doués — tels Antoine Plamondon et Théophile Hamel; ses compositeurs, ses poètes et ses historiens — tels Glackmeyer, Chauveau et Garneau; certes, elle est le type même de la ville fortifiée, après les travaux grandioses que Durnford exécute à la citadelle; sans doute sa population industrielle augmente-t-elle en nombre, et son esprit d'invention ne cesse-t-il de s'exercer dans tous les domaines. N'empêche que quelque chose ne va plus dans la machine municipale. Rayonnement atteint ou rouages rouillés, le prestige de l'ancienne capitale diminue.

Pour comble de déveine, voici venir les malheurs, et ils ne manquent point à la petite ville infortunée. Ce sont d'abord les épidémies de typhus, celles de 1832 et de 1846, saignées désastreuses au cœur même de la population ouvrière.

C'est ensuite la dépression économique des environs de l'année 1845, à la suite de laquelle s'esquisse le premier exode des Québécois vers la république américaine. Surtout ce sont les sinistres, les effroyables incendies des quartiers populaires: en 1845 par exemple, à un mois d'intervalle, deux vastes conflagrations détruisent les quartiers Saint-Roch et Saint-Jean; en 1866, c'est le « village Saint-Sauveur » qui est rasé par les flammes; en 1881, c'est le quartier Saint-Jean avec ses faubourgs méridionaux. Ainsi en un demi-siècle, les sinistres réduisent-ils en fumée des milliers d'habitations, et à l'indigence plus du tiers de la population citadine.

Je sais bien qu'après chaque conflagration des propriétaires soigneux et éclairés reconstruisent leurs immeubles sur les mêmes murs, ou d'après des plans qui s'écartent assez peu de l'architecture traditionnelle; il en reste de fort beaux exemples dans le quartier Saint-Jean et à la ville basse. Mais il n'en est pas moins vrai que la ville s'appauvrit au rythme même de ses malheurs; que les maisons reconstruites ne valent généralement pas celles qu'elles remplacent; que les maisonnettes de bois qu'on érige à la hâte après chaque sinistre ne possèdent guère qu'une qualité, celle du pittoresque; qu'en réalité, la ville perd tous les ans une part notable de son caractère.

Non seulement le visage de la ville s'altère avec les années, mais encore son activité économique subit toutes sortes de fluctuations. L'importation des produits industriels de l'Europe occidentale provoque la ruine de nombreux artisans, tout au moins la fermeture d'un grand nombre d'ateliers; la crise économique de 1855 l'affecte profondément; la crise de l'année 1878, beaucoup plus grave, lui est aussi néfaste que la destruction de tout un quartier. Aussi longtemps que la construction maritime utilise le bois comme matière première, les chantiers de l'Anse-au-Foulon et de Sillery se maintiennent sans trop de précarité; mais le jour où l'acier détrône le bois, c'en est fait de la principale industrie québécoise: les chantiers ferment leurs portes les uns après les autres, et le silence se fait sur les longues habitations des charpentiers de navires et sur les quais vermoulus.

Qu'il s'agisse d'épidémies, de crise économique ou industrielle, de conflagrations désastreuses, rien ne sert de gémir puisque ce sont là des fléaux contre lesquels les Québécois d'antan étaient bien mal protégés. Mais il existe une autre cause d'appauvrissement, et celle-ci vient de l'homme: c'est la démolition volontaire et inutile, c'est le vandalisme. La première grande sottise de ce genre date de l'année 1878; au cours de cette année-là, on démolit, au pic et à la mine, l'ancien Collège des Jésuites, l'un des édifices les plus importants et les mieux proportionnés de la vieille ville ⁴.

Depuis cette mémorable sottise, les démolitions se poursuivent à un rythme accéléré. Chaque année, un certain nombre de belles habitations d'autrefois disparaissent pour faire place à des constructions médiocres; chaque année, un certain nombre de maisons sont transformées avec tant de sans-gêne et d'ignorance, qu'elles en deviennent défigurées, parfois absolument méconnaissables; chaque année, Québec perd un fleuron de sa somptueuse couronne d'habitations françaises. Et il n'y a aucun indice que les démolisseurs ralentissent leur funeste activité, ni que le peuple réagisse contre ce vandalisme stupide.

Quiconque se livre tant soit peu à la photographie en sait quelque chose; et les Québécois qui ont eu le bon esprit de conserver leurs albums de clichés anciens savent que depuis plus d'un demi-siècle, leur ville est peu à peu dépouillée de son caractère français et qu'elle devient irrémédiablement ce qu'on appelle couramment une ville moderne, c'est-à-dire une ville banale, ordonnée au cordeau mais médiocrement construite, bref une ville laide. Et l'appauvrissement de la capitale se fait à un rythme tel qu'il est relativement facile d'établir, par une simple *règle de trois*, qu'avant un quart de siècle il ne restera plus de la vieille ville que les fortifications et de belles images fanées.

Ce qu'il y a de profondément tragique dans notre destinée, c'est que nous glorifions bruyamment nos ancêtres

4. Quelque invraisemblable que cela puisse paraître, c'est l'actuel *Hôtel de Ville* qui a remplacé l'ancien *Collège des Jésuites*. Cette odieuse substitution peint une époque.

pour en tirer un supplément de vanité et que, dans le même temps, nous détruisons froidement, avec inconscience et sans remords, les œuvres les plus parfaites qu'ils nous ont laissées. Ce qu'il y a d'odieusement léger dans notre conduite, c'est que nous attirons les étrangers vers la seule ville française de l'Amérique et que, dans le même temps, nous faisons étourdiment tout notre possible pour enlever à Québec ce caractère français avec lequel nous aguichons habilement les touristes. Singulière inconscience que la nôtre, que nos descendants jugeront avec mépris !

* * *

Ville militaire, ville fortifiée, pivot du système défensif du pays, longtemps Québec ne peut grandir de façon tout à fait normale. Sa croissance est subordonnée à la nature et au rôle de la forteresse. Après avoir enjambé les murailles et les terrains intouchables, après avoir dévalé la falaise et pris possession de la vallée de la Saint-Charles, après avoir poussé ses artères le plus loin possible vers l'ouest, longtemps la ville s'étire capricieusement le long d'anciens sentiers ou de routes primitives — la Grande-Allée, la rue du faubourg Saint-Jean, la rue Saint-Vallier —, tout comme nos villages d'autrefois, d'ailleurs; et ce n'est que pendant le dernier demi-siècle que les vides ont été partiellement comblés entre les sentes d'autrefois.

Avec les années, d'autres obstacles surgissent et contre-carrent le développement de la ville. L'un des plus graves est le sens, la constance même de la circulation des foules. Car Québec, en dépit des événements des dernières années, reste une ville maritime; son port paraît parfois un port désaffecté, mais il existe quand même; la source de son commerce, de ses richesses et de sa prospérité se trouve sur les quais de la ville basse, dans les immeubles de commerce et de finance et dans les entrepôts des ruelles qui bordent le Saint-Laurent; et, à heures fixes, à intervalles réguliers, une grande partie de la population reflue au-devant des navires et dans les immeubles commerciaux; puis, la journée finie,

elle regagne en hâte ses faubourgs. Circonstance aggravante: Québec ville touristique voit, à la belle saison, s'accroître le même mouvement des foules: à des heures régulières, la vieille ville aspire les vagues successives des touristes qui viennent nous visiter, puis les refoule vers leurs quartiers de nuit.

Ces vastes espaces qui s'étalent de part et d'autre des murailles et isolent la vieille ville, cet esprit de démolition et, disons le mot, ce vandalisme qui anime nombre de Québécois, enfin ce mouvement de pompe aspirante et foulante, ce va-et-vient des foules en sens contraires, voilà les trois angoissants problèmes sur lesquels se penchent les hommes de bonne volonté qui assument depuis quelques années la tâche ardue de guérir la vieille ville de ses infirmités précoces. Comment conserver la ville-musée? Comment y circuler à l'aise? Comment apprendre aux Québécois à respecter leur ville?

Aux urbanistes, la tâche n'est point facile. Qu'ils comptent cependant sur l'inépuisable bonne volonté des membres de la Société historique de Québec: elle ne leur fera jamais défaut.

Gérard MORISSET,
de la Société Royale du Canada.

Esquisses biographiques

DES PRINCIPAUX ARTISTES ET ARTISANS DONT LES NOMS PARAISSENT DANS CET OPUSCULE

- AMYOT (Laurent). Québec, 1764 † Québec, 1839.— Orfèvre à Québec, côte de la Montagne. Apprentissage à Paris de 1783 à 1787. L'un des meilleurs orfèvres de l'École canadienne.
- BAILLAIRGÉ (Charles). Québec, 1826 † Québec, 1906.— Architecte, ingénieur et géomètre.
- BAILLAIRGÉ (François). Québec, 1759 † Québec, 1830.— Études à Paris de 1778 à 1781. Architecte, peintre et sculpteur. Son chef-d'œuvre est l'intérieur de l'église de Saint-Joachim (1816-1825).
- BAILLIF (Claude). Paris, vers 1636 † En mer (côtes de Bretagne), 1698.— Engagé du Séminaire en 1675. Auteur du Séminaire, de l'ancien Palais épiscopal, de la maison Louis Joliet, du clocher de la chapelle commémorative de Saint-Anne-de-Beaupré (1689).
- BERNARD dit LARIVIÈRE (Hilaire). Paris, 1639 † Québec, 1729.— Maître-maçon, architecte et arpenteur. Avec La Jolie, il a construit la première porte Saint-Jean, et reconstruit le château Saint-Louis (1693).
- BOISBERTHELOT DE BEAUCOURT (Josué). En Bretagne, 1662 † Montréal, 1750.— Arrivé en Nouvelle-France en 1688; agit comme ingénieur militaire à Québec, de 1691 à 1693. Ingénieur militaire en titre de 1712 à 1715. Gouverneur des Trois-Rivières (1727) et de Montréal (1730-1748).
- BOUCHETTE (Joseph). Montréal, 1774 † Montréal, 1841.— Topographe, arpenteur et écrivain. Arpenteur général du Canada en 1804. Les ouvrages qu'il a publiés à Londres en 1815 et en 1832 et qu'il a illustrés de ses dessins, sont d'un intérêt historique de premier plan.

- BY (John). En Angleterre, 1781 † 1836.— Lieutenant-colonel, ingénieur civil et militaire. A construit les tours Martello à Québec, de 1805 à 1811; a dirigé les travaux du canal Rideau; fondateur de Bytown, plus tard Ottawa.
- CANNON (Édouard). Maître-maçon et entrepreneur. A construit l'hôtel Union (1808), l'ancienne église de la Baie-Saint-Paul (1804) et l'ancienne Prison de Québec (Morrin Collège), en 1808.
- CHAUSSEGROS de LÉRY (Gaspard). Toulon, 1682 † Québec, 1756.— Arrivé à Québec en 1716. Ingénieur militaire de la Nouvelle-France de 1724 à 1756. A parachevé les fortifications de Québec de 1745 à 1750. Auteur du fort de la Pointe-à-la-Chevelure (1734), de la Maison à Mâchicoulis au fort Niagara (1726), de la résidence des Jésuites à Caughnawaga (1722), etc.
- COCKBURN (James-Pattison). En Angleterre, 1779 † Woolwich, 1847.— Arrivé au Canada vers 1818; officier à la garnison de Québec. Dessinateur et aquarelliste très habile, il a laissé nombre de beaux dessins de Québec.
- DUBERGER (Jean-Baptiste). Détroit, 1767 † Montmagny, 1823.— Arpenteur, topographe et sculpteur, il a exécuté de 1805 à 1810 une maquette de la ville de Québec qui est une merveille de précision; cette maquette est exposée aux Archives nationales, à Ottawa.
- DURNFORD (Elias-Walker). Pensacola (Floride), 1774 † En Angleterre, 1850.— Ingénieur militaire; a construit en 1820 le fort Lennox et, de 1820 à 1831, la citadelle de Québec.
- FRANQUELIN (Jean-Baptiste). Villeberny (Côte-d'Or), vers 1652 † En France, 1718.— Connu comme cartographe: il a laissé une vingtaine de cartes de la Nouvelle-France. Auteur d'un dessin représentant le château Saint-Louis en 1683; auteur de la batterie de la Pointe-aux-Roches, à Québec (1691).
- GENEST (Pierre-Michel.-A.). Lauzon, 1844 † Québec, 1901.— Cartographe et sculpteur; comme aquarelliste, on lui doit des dessins de Québec, notamment des aquarelles de l'ancien Collège des Jésuites.

- HERIOT (George). En Écosse, 1766 † En Angleterre, 1844.— Arrivé au Canada en 1792; assistant-maître général des Postes de 1800 à 1816. Historien et aquarelliste.
- LA JOUE (François de). Paris, 1656 † En Perse, 1718.— Maître-maçon et architecte. De 1693 à 1700, il reconstruit le fort et le château Saint-Louis; auteur de deux pavillons de l'Hôtel-Dieu de Québec.
- LEROUGE (Jean). Paris, 1639 † Charlesbourg, 1712.— Marbrier maître-maçon et arpenteur. Arrivé au Canada vers 1666. A construit la poudrière du fort Saint-Louis en 1685, d'après les plans de Robert de VILLENEUVE.
- LEVASSEUR DE NÉRÉ (Jacques). Ingénieur militaire de la Nouvelle-France de 1693 à 1712, retiré à Rochefort. Disciple de Vauban. Auteur des fortifications continues de Québec (bastions Joubert, de la Glacière et Saint-Louis).
- LIVERNOIS (Jules). Québec, 1831 † Québec, 1865.—Daguerréotypiste et photographe à Québec, il a laissé un grand nombre d'excellents clichés de la vieille ville.
- MALLET (Denys). Alençon, vers 1670 † Montréal, 1704.— Sculpteur, professeur à l'école des Arts et Métiers de Saint-Joachim. Auteur du décor sculpté de la chapelle des Récollets.
- PLAMONDON (Antoine). Ancienne-Lorette, 1804 † Neuville, 1895.— Peintre. Études à Paris de 1826 à 1830. Portraitiste remarquable.
- POUCHOT (Pierre de). Grenoble, 1712 † En Corse, 1767.— Ingénieur militaire, il a reconstruit le fort de Niagara (1755); il a publié ses *Mémoires* sur la guerre de Sept Ans.
- PROVOST (François). Paris, vers 1630 † Québec, 1702.— Major, gouverneur des Trois-Rivières. En 1690, il prit l'initiative des « anciens retranchements » de Québec.
- RANVOYZÉ (François). Québec, 1739 † Québec, 1819.— Orfèvre à Québec de 1770 à sa mort. L'un des meilleurs artisans du XVIII^e siècle. Ses œuvres témoignent d'un style décoratif à la fois fantaisiste et personnel.

RENAUD (Pierre). Charlesbourg, 1699 † Gros-pin, 1774.— Maître-maçon. Il a commencé l'église du Cap-Santé (1754); parmi les maisons qu'il a construites à Québec, il faut signaler la maison Chevalier, aujourd'hui magasin Pagé, rue Champlain, que Renaud a bâtie en 1752.

SHORT (Richard). Major dans l'armée de Wolfe et dessinateur. A l'automne 1759, il a exécuté douze dessins de la ville de Québec en ruine, dessins qui ont été gravés à Londres en l'année 1761.

VILLENEUVE (Robert de). Ingénieur militaire, arrivé à Québec en 1685. Auteur de la poudrière du fort Saint-Louis (1685), et d'un relevé très précis de la résidence des gouverneurs. Son œuvre la plus importante est le plan de Québec et des environs pendant le siège de la ville par l'amiral Phipps. Retourné en France en 1693.

TABLE DES MATIERES

I. LA VILLE SE DÉGAGE DE LA FORÊT.....	5
II. LA VILLE SE HÉRISSE DE MURAILLES.....	12
III. LA VILLE GRANDIT QUAND MÊME.....	19
ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.....	27
TABLE DES MATIÈRES.....	31



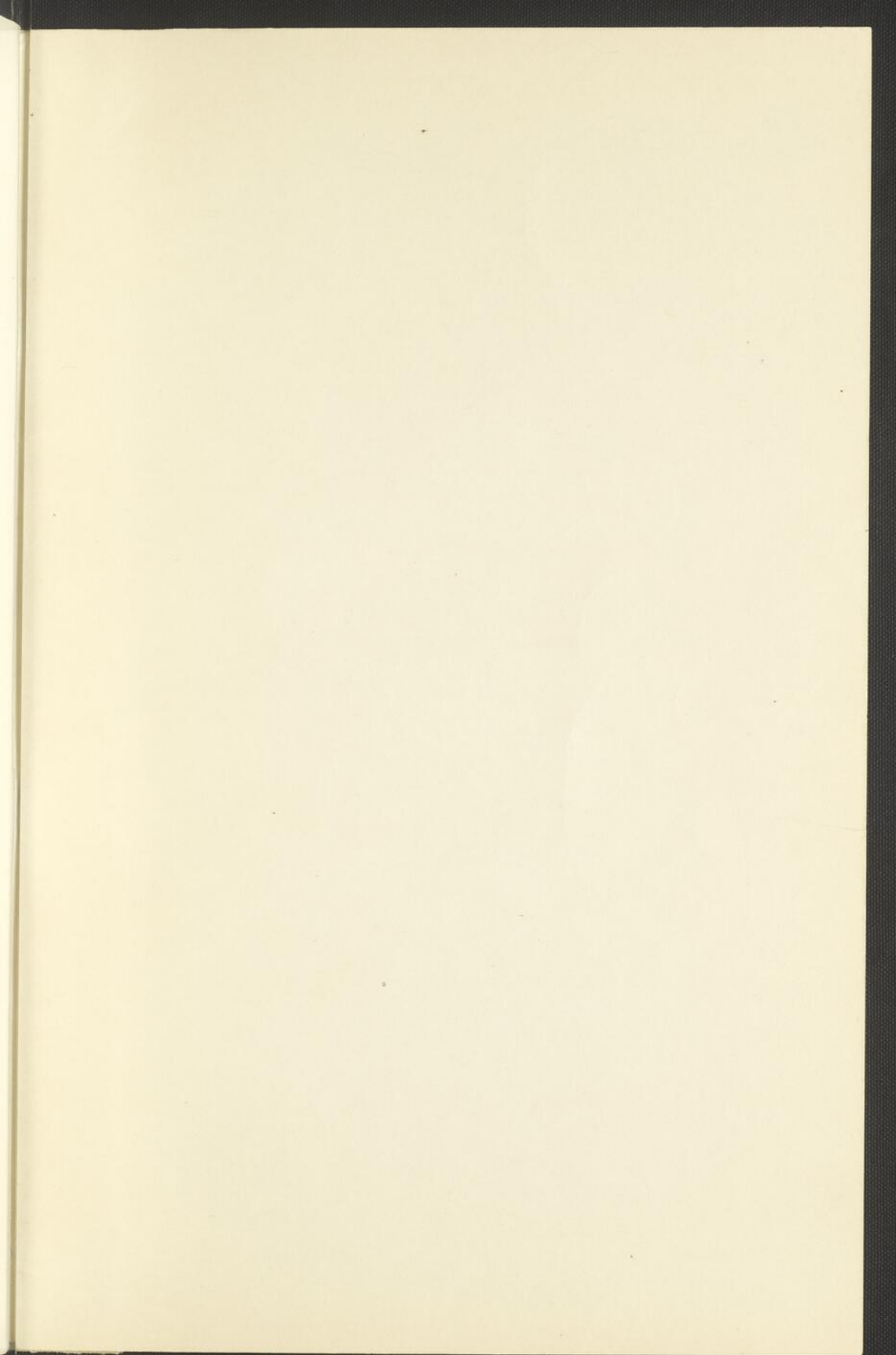
BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

CAHIERS D'HISTOIRE
DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE QUÉBEC

	Prix.
N° 1: <i>Vieilles maisons de Québec</i> , par M. l'abbé Honorius PROVOST. Québec, 1947;...	0.50
N° 2: <i>Bois de Coulonge</i> , par Clément T.-DUS-SAULT. Québec, 1950;	0.25
N° 3: <i>Notre héritage historique</i> , par MM. Sylvio DUMAS et Marcel TRUDEL. Québec, 1951;	0.25
N° 4: <i>Québec et son évolution</i> , par Gérard MORIS-SET. Québec, 1952. Orné de dix-huit gravures;	0.50

Ces cahiers sont en vente au Secrétariat de la Société historique de Québec, Université Laval, Québec.

UNIVERSITÉ LAVAL
BIBLIOTHÈQUE





Bro-Dart
of Canada, Ltd.
6 Edmondson St.,
Brantford, Ontario
made in Canada

BNQ



000 336 818